

MAJUSCULES

SORTIES ET CAMPS : QUELQUES PRINCIPES À CONNAÎTRE

LA MINUTE SYNDICALE Le Secrétaire général de la SPV profite du dossier spécial sur le Jura pour aborder le cadre légal concernant les sorties scolaires. **P. 16**

UN PREMIER PAS HÉSITANT

Une nouvelle directive précise les exceptions permettant de déroger à la centralisation des achats. Une première victoire pour la SPV. **P. 3**

FORMATION OFFERTE

Profitant du cahier spécial, la SPV offre une demi-journée de formation en lien avec les actions du Parc Jura vaudois. **P. 14**

LA CPEV

La position partagée par l'ensemble des syndicats de la fonction publique sur le futur plan de prestations. **P. 15**

CAHIER SPÉCIAL LE PARC JURA VAUDOIS

La Société pédagogique vaudoise a décidé de renouveler l'expérience avec un nouveau thème local : le Jura. Les objectifs de ce cahier spécial sont multiples : proposer des activités pédagogiques à l'extérieur, faire connaître une magnifique région de notre pays et qui porte l'appellation de parc naturel régional suisse, ou encore présenter une association qui préserve notre patrimoine. **P. 3-14**

DAL : UN PAS HÉSITANT, MAIS UNE PREMIÈRE AVANÇÉE

L'ÉDITO Début janvier 2024, une nouvelle directive précise les exceptions permettant de déroger à la centralisation des achats, notamment en ce qui concerne la matière première pour des activités créatrices. Même si des zones d'ombre demeurent, c'est pour la SPV une première victoire.



Par **Gregory Durand**
Président SPV

Lors des conférences des maîtres-ses du premier trimestre 2024, les collègues ont pu découvrir une nouvelle directive relative aux achats spécifiques au sein des établissements de la scolarité obligatoire. En substance, elle indique les exceptions permettant de déroger à la centralisation des achats, notamment ceux de la matière première pour des activités créatrices. La SPV salue cette avancée. Toutefois, les habituelles zones d'ombre et différentes interprétations apparaissent, comme le confirment les retours de collègues à la SPV suite aux conférences des maîtres-ses.

La question qui revient le plus souvent est la suivante : puis-je acheter un article où bon me semble même s'il est disponible à la DAL? Selon la SPV et dans le respect de la directive, si vous souhaitez acheter de la feutrine, vous devez vous la procurer à la DAL. Par contre, si vous avez besoin de plusieurs articles dont certains ne sont pas à la DAL, vous pouvez acheter, à la marge, la feutrine avec vos autres articles.

La SPV est bien consciente qu'il n'est pas aisément de savoir si un article est à la DAL, notamment en raison du nom attribué à l'objet ou encore de son numéro d'article qui peut changer. Il n'est pas non plus aisément de savoir s'il est disponible et dans quels délais. La SPV a interpellé à plusieurs reprises la DGEO à ce sujet : tant que informations ne seront pas clairement communiquées, les enseignant-es iront acheter le matériel à l'extérieur.

Quant aux tickets numériques, le Roille gosse du précédent numéro avait annoncé qu'ils étaient refusés. Peu après la publication du Majuscules de janvier, la rédaction de la revue apprenait que ces tickets seraient finalement acceptés. Les multiples interventions de la SPV ont donc été efficaces sur cet élément. Merci à ELLE ! Toutefois, la version papier comme preuve d'achat doit toujours être transmise au secrétariat...

Si la SPV salue ce premier pas, il est évident qu'il n'est pas suffisant pour faciliter réellement le processus. C'est pour cette raison qu'elle continuera d'effectuer des retours et de transmettre des revendications auprès de la DGEO. ▶





NUMÉRO SPÉCIAL

LE JURA

Par **Gregory Durand**

À près les numéros spéciaux sur l'eau et le jeu, publiés respectivement en 2019 et 2021, la Société pédagogique vaudoise a décidé de renouveler l'expérience avec un thème local : le Jura. Les objectifs sont multiples : notamment proposer des activités pédagogiques à l'extérieur, faire connaître une magnifique région de notre pays et qui porte l'appellation de parc naturel régional suisse, ou encore présenter une association qui préserve notre patrimoine.

Dans ce numéro, le Parc Jura vaudois sera présenté, son directeur évoquera les principales activités proposées par l'association, notamment des animations pédagogiques. Pour ces dernières, des activités concrètes seront exposées pour les cycles 1, 2 et 3 ! De plus, une interview d'une collègue abordera la question de l'école en forêt.

La Société pédagogique vaudoise a le plaisir d'offrir à ses membres une formation relative au thème de ce numéro spécial. Toutes les informations se trouvent à la page de 14. N'attendez pas pour les inscriptions, les places sont comptées... ▶

SOMMAIRE

Le Parc Jura vaudois en 4 questions !	4
En balade avec le Parc	5
Les animations pédagogiques du Parc Jura vaudois	6
Dans le Parc Jura vaudois avec ma classe du cycle 1	7
Dans le Parc Jura vaudois avec ma classe du cycle 2	8-9
Dans le Parc Jura vaudois avec ma classe du cycle 3	10-11
L'école en forêt – interview de Daphné Ravera	12-13
Une formation offerte par la SPV	14

LE PARC JURA VAUDOIS EN 4 QUESTIONS !

Par Anaïs Fayolle & Elsa Laubez

Le Parc Jura vaudois, c'est quoi ?

Le Parc Jura vaudois est l'un des parcs naturels régionaux suisses. Il est reconnu d'importance nationale depuis 2013. Comme les 19 autres parcs suisses, il a pour objectif d'équilibrer les intérêts environnementaux, économiques et sociaux sur son territoire, en vue d'un développement durable. Pour ce faire, le Parc mène des projets concrets, en collaboration avec ses communes et partenaires. Ses actions sont principalement destinées aux habitant-e-s de son territoire, mais ciblent également le grand public : les amoureux-ses du massif jurassien tout comme les touristes de passage.

Le Parc naturel régional Jura vaudois, on y habite, on y travaille, on s'y détend.

Le Parc Jura vaudois, c'est où ?

Du sommet de La Dôle jusqu'au bourg de Romainmôtier, le Parc s'étend sur 568 kilomètres carrés, soit 20% du Canton. Des villages du Pied du Jura jusqu'à la Vallée de Joux, en passant par les crêtes ou ses trois cols — La Givrine, le Marchairuz, le Mollendruz —, il offre des paysages typiques et une nature préservée.

Les cinq missions du Parc en vue d'un développement durable



DÉCOUVRIR LE PARC JURA

Le Parc Jura vaudois a sélectionné pour vous des itinéraires de randonnées pédestres, VTT, vélos e-bike pour découvrir son territoire. De longueur et de difficulté variées, ils sont tous balisés et reliés aux transports publics. Été comme hiver, il y en a pour tous les goûts !

<https://parcjuravaudois.ch/fr>

EN BALADE AVEC LE PARC

Seul·e, en famille ou entre amis, le Parc Jura vaudois propose tout un panel d'activités à réaliser sur son territoire toute l'année. Interview avec Paolo Degiorgi, Directeur du Parc.



Paolo Degiorgi
Directeur du Parc
Jura vaudois

Quelles activités le Parc propose-t-il pour ses habitants et ses visiteurs ?

Le Parc Jura vaudois propose un programme annuel d'une trentaine d'activités guidées par des spécialistes. En petits groupes, les participant·es découvrent les richesses naturelles et paysagères du territoire. Bois de résonance, écoute des oiseaux, atelier artistique aux sources de la Venoge, cueillette de plantes, les thématiques proposées lors des activités sont toutes très différentes et guidées par des personnes passionnées, expertes dans leur domaine. Conférences et chantiers d'éco-volontariat viennent compléter cette offre de sensibilisation au développement durable.

Quelles sont les sorties «phares» de cette année ?

Cette année le Parc propose trois nouvelles activités : «Les mains dans le Pétrin», un atelier de fabrication de pain au levain qui aura lieu au four artisanal de Moiry ; une excursion théâtrale aux ruines de la Chartreuse d'Oujon, mêlant narrations historiques et improvisation ; et enfin une soirée «contes d'hiver autour du feu», transportant les familles dans le monde magique de la forêt ! Une autre activité phare qui avait déjà été proposée en 2022, le Soundwalk, emmènera les participant·es à la Dôle, pour découvrir le patrimoine géologique au travers d'une expérience musicale. Nous sommes ravis de pouvoir la proposer à nouveau en 2024 !

Proposez-vous des activités guidées toute l'année, même en hiver ?

Oui, le Parc propose des activités toute l'année. En période hivernale, les possibilités d'explorer le patrimoine naturel sont un peu amoindries, du fait des conditions

météorologiques, de la vulnérabilité de la faune et de la dormance des végétaux. Nous organisons malgré tout des sorties en plus petits groupes pour communiquer sur les bons comportements à adopter lors de sorties dans la nature en hiver.

Comment sensibilisez-vous ce public aux enjeux du développement durable ?

Toutes les thématiques de nos activités sont impactées de près ou de loin par les grandes crises écologiques que nous traversons. Pollution, réchauffement climatique, déclin de la biodiversité, certaines conséquences sont facilement perceptibles par nos participant·es : les cimes brunes des épicéas asséchés, le manque de neige, les sources à sec ou encore la pollution sonore lors des écoutes d'oiseaux. Les guides avec qui nous travaillons sont extrêmement sensibles à ces problématiques. Ils ont à cœur de transmettre leurs connaissances pour que chacun y soit également plus sensible et agisse en conséquence.

Est-il possible de s'investir aux côtés du Parc Jura vaudois ?

Le Parc recherche chaque année des bénévoles pour mener à bien certaines de ses missions : sauvetage de batraciens au col de la Givrine au printemps, arrachage de plantes exotiques envahissantes, réalisation de structures en faveur de la petite faune, entretien des pâturages boisés, etc. Nous lançons des appels à bénévoles via notre newsletter et notre site internet. Il est également possible de devenir membre de l'association Parc naturel régional Jura vaudois et de bénéficier de tarifs préférentiels sur nos activités.



Envie de participer à l'une de ces sorties ?
Rendez-vous directement à l'adresse :
<https://parcjuravaudois.ch/fr/activites>

Cueillette de plantes sauvages lors de l'activité
Balade de l'herboriste

LES ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES DU PARC JURA VAUDOIS

Chaque année, en moyenne 70 classes, soit 1500 enfants et adolescents, participent à des animations pédagogiques d'une journée ou d'une demi-journée. L'éducation à la durabilité est au cœur de toutes les activités proposées. Le Parc éveille les consciences et apporte des solutions concrètes, tout en permettant aux élèves de sortir de leur classe pour expérimenter la nature, en toute saison.

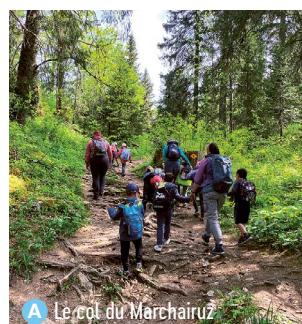
Par Anaïs Fayolle & Elsa Laubez

«Promouvoir la sensibilisation et l'éducation au développement durable» est l'une des missions fondamentales et transversales que la Confédération a confiées aux parcs naturels régionaux suisses. Il incombe au Parc Jura vaudois de sensibiliser enfants et adultes, habi-

tant·es et visiteur·euses aux richesses naturelles, paysagères et culturelles de son territoire. Par ce biais, il contribue à renforcer l'identité régionale au travers du patrimoine culturel et des traditions vivantes. Les prestations éducatives menées par le Parc apportent une contribution significative au développement durable et à l'appréhension des enjeux climatiques.

L'approche utilisée pour la mise en œuvre de la stratégie sensibilisation et éducation est celle de l'éducation en vue d'un développement durable, avec l'éducation à l'environnement comme porte d'entrée. Les actions s'inscrivent dans le Schéma directeur pour l'éducation dans les parcs et les centres nature (OFEV, 2012). Elles répondent également aux enjeux environnementaux soulevés par le Plan climat vaudois ainsi que par la Cellule durabilité mis en place par le Département de l'enseignement et de la formation professionnelle (DEF), et suivent les directives du Plan d'études romand (PER). Les animations pédagogiques se veulent pluridisciplinaires, transversales et interactives. Les participant·es sont encadré·es par des professionnel·les qui savent attiser la curiosité et susciter l'intérêt pour les enjeux environnementaux et sociaux.

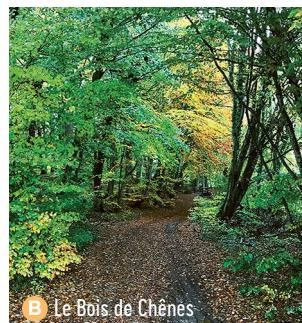
Afin de proposer une expérience en pleine nature, les animations pédagogiques ont lieu en extérieur sur des sites d'animations développés en partenariat avec les communes du Parc. Situés dans des lieux emblématiques, les cinq sites pédagogiques mentionnés ci-dessous permettent de découvrir les paysages préservés du Parc naturel régional Jura vaudois. Le Parc encourage la mobilité durable et recommande l'utilisation des transports publics lorsque cela est possible.



A Le col du Marchairuz



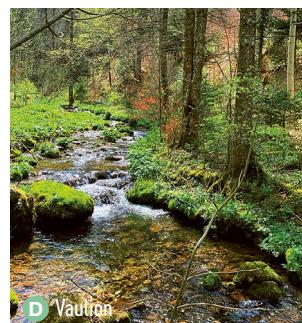
C L'Isle



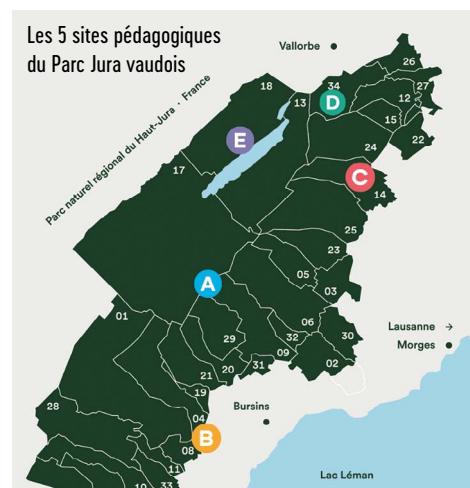
B Le Bois de Chênes



E Le Lieu



D Vaulion

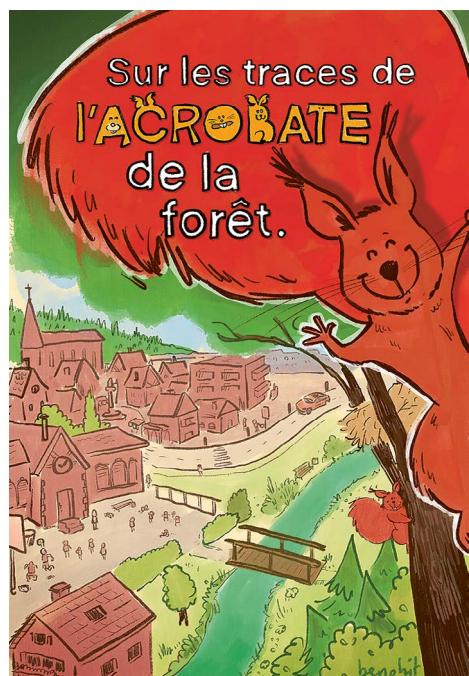


Pour toute réservation d'animation :

- + site <https://parcjuravaudois.ch/fr/animations-pedagogiques>
- + Pour recevoir la newsletter enseignants écrivez-nous à animations@parcjuravaudois.ch

DANS LE PARC JURA VAUDOIS AVEC MA CLASSE DU CYCLE 1

Il n'y a pas d'âge pour explorer la forêt du Parc Jura vaudois ! Equipés de bonnes chaussures et de tout le matériel nécessaire à tout bon aventurier, les élèves de 4 à 8 ans plongent dans l'univers de la forêt, guidés par des expert·es. Mettre en éveil ses sens, pister l'animal le plus agile de nos forêts : l'apprentissage devient une aventure sensorielle amusante et enrichissante !



«Le fait que l'on soit en forêt, proche de l'école, permet aux enfants de revenir avec leurs parents le week-end et d'ancre les apprentissages qui ont été développés lors de l'animation.»

Enseignante 3-4P

plus sur leurs modes de vie. En explorant un milieu naturel à travers les traces laissées par les animaux, les élèves tissent des liens entre leurs perceptions sensorielles et la nature. Cette animation peut être réalisée au départ de votre établissement scolaire afin d'explorer la forêt la plus proche, sur une demi-journée, toute l'année.

Pour plus d'information, rendez-vous sur le site internet : [Participer > Animation > Thématique > Sur les traces de l'acrobate de la forêt](#).

Nature par les sens

Cette animation offre une expérience immersive, invitant les élèves du cycle 1 à explorer la forêt qui les entoure tout en renforçant leur compréhension des 5 sens de manière amusante et interactive. L'odeur de la mousse, la rudesse de l'écorce d'un vieux hêtre, le son d'une goutte d'eau sur une feuille, l'observation d'une fourmi des bois ou le bon goût d'un sirop de bourgeon de sapin... L'animation est une véritable immersion dans la forêt.

Les élèves expérimentent la richesse de leurs cinq sens. Ils tissent des liens étroits avec la nature, qui les encouragent à faire preuve de respect et de responsabilité à son égard. Dans les interactions, ils développent des valeurs essentielles comme le soutien mutuel et la confiance.

Pour plus d'information, rendez-vous sur le site internet : [Participer > Animation > Thématique > Nature par les sens](#).



Sur les traces de l'acrobate de la forêt

Vous aimeriez sortir avec vos élèves en forêt ? Vous souhaiteriez transformer la forêt proche de votre établissement en lieu d'exploration pour votre classe ? Le Parc Jura vaudois vous propose une animation au départ des établissements scolaires sur le territoire du Parc. Avec son pelage roux, sa queue en panache et sa danse dans les arbres, l'écureuil roux ne passe pas inaperçu ! Dans cette animation, les élèves se familiarisent avec un animal qu'ils peuvent observer autour de chez eux et qui vit en forêt. Ils partent à la recherche d'indices de sa présence ou de son passage : pives ou encore noisettes grignotées, tout est l'occasion de rebondir sur les indices laissés par d'autres animaux de la forêt et d'en savoir

Sentir et ressentir, inhale des parfums, tendre l'oreille, effleurer et toucher, éveiller et réveiller ses papilles lors d'un voyage dans l'univers forestier.



DANS LE PARC JURA VAUDOIS AVEC MA CLASSE DU CYCLE 2

Saviez-vous que le Parc Jura vaudois abrite la plus grande colonie de fourmis des bois d'Europe ou encore que la forêt couvre près de 60 % de son territoire ? Le Parc est un véritable terrain de jeu pour découvrir la nature et s'émerveiller avec sa classe. Fourmis, forêt ou encore abeilles, plusieurs thématiques sont proposées par le Parc pour les classes du cycle 2.



Pistez les fourmis des bois

Dans le Parc naturel régional Jura vaudois, les fourmis des bois sont très nombreuses. Elles ont créé la plus vaste colonie d'Europe. Cette super-colonie est constituée d'environ 1'200 fourmilières, reliées par plus de 100 kilomètres de pistes et parcourues par 250 millions de fourmis. Rien que ça !

Passionnante, la fourmi des bois est l'héroïne du sentier de découvertes créé par le Parc. Destiné aux familles, mais pas uniquement, il propose dix postes interactifs et ludiques pour tout savoir sur ce petit insecte et la

Equipez-vous avec votre classe et partez à la rencontre de Gaïa et de ses copines, dans les forêts du Jura vaudois !

super-colonie du Jura vaudois. Au départ du parking de l'Hôtel du Marchairuz, ce parcours facile d'environ 900 mètres retrace les aventures de Gaïa, la Fourmi des bois du Parc et de ses innombrables colocataires.

Pour compléter ce sentier, le Parc Jura vaudois propose une animation «Pistez les fourmis des bois». À la journée ou à la demi-journée, cette animation invite les élèves à approcher la fourmi sous un angle scientifique. Ils pourront ainsi découvrir, à travers des activités ludiques, son anatomie, son habitat et l'inroyable organisation d'une fourmilière.

Pour plus d'information, rendez-vous sur le site internet : [Participer > Animation > Thématique > Pistez les fourmis des bois.](#)





Au cœur de la forêt

Etymologiquement, Jura, comme Joux, dériverait du mot gaulois « juris » qui voudrait dire « forêt de sapins ». La forêt n'est pas seulement un regroupement d'arbres, c'est un milieu où cohabitent, en interdépendance, des espèces minérales, végétales, animales avec des humains. L'exploitation forestière et l'économie du bois sont des secteurs traditionnellement importants dans la région. Ils offrent de nombreuses places de travail dans des entreprises de tailles diverses mais doivent relever des défis importants liés tant au changement climatique qu'à la concurrence internationale ou à l'utilisation des forêts comme espaces de loisirs.

Dans l'animation « Au cœur de la forêt » proposée par le Parc, les élèves s'initient à la gestion forestière durable et découvrent les enjeux liés à la biodiversité et aux changements climatiques. Ils apprennent à reconnaître diverses essences d'arbres et certains indices de passage de la faune et / ou des hommes.

Afin d'accompagner son animation et d'approfondir les connaissances sur l'écosystème forestier et la gestion multifonctionnelle de la forêt, le Parc Jura vaudois met à disposition gratuitement des enseignant-es un dossier pédagogique et un cahier de l'élève. Ces derniers proposent une série d'activités à réaliser tout au long de l'année, à la fois en classe et dans une forêt proche de l'établissement scolaire. Toutes sont accompagnées d'explications théoriques et de références utiles.

ACTIVITÉ – CRÉATION D'UN EMPREINTOSCOPE

Outil conçu pour faciliter l'identification des empreintes laissées par les animaux sur le terrain

Durée : 2 x 45 min

Lieu : en classe puis en forêt

Matériel : un jeu d'empreintes sur papier transparent par élève (disponible dans le dossier en annexe) ; une attache parisienne par élève et une paire de ciseaux.

Déroulement :

1. Introduire la notion d'indices animaliers. Mettre en évidence les différentes catégories d'indices laissés par les animaux en forêt [empreintes, restes de nourriture, excréments, habitat, traces sur les arbres, poils et plumes].
2. Proposer à chaque élève de réaliser son « empreintoscope ». Pour commencer chacun découpe toutes les empreintes et les classe en fonction de leur forme (sabots, mains, coussinets...).
3. Les empreintes sont ensuite assemblées à l'aide d'une attache parisienne.
4. L'empreintoscope est alors prêt à l'emploi ! Il peut être utilisé lors des sorties nature de la classe. Pour ce faire, il suffit de comparer l'empreinte trouvée au sol avec celles présentes sur les feuilles transparentes en les superposant.

Vous souhaitez réaliser cette activité avec votre classe, rendez-vous sur le site internet du Parc afin de télécharger le dossier : [Participer > Animation > Ressources > Dossier pédagogique – Au cœur de la forêt](#).



Exemple d'empreintoscope réalisé.



Espace de loisirs, source de bois, habitat pour la faune : les fonctions de la forêt sont multiples. Plongez avec votre classe au cœur d'une des forêts du Parc Jura vaudois !

DANS LE PARC JURA VAUDOIS AVEC MA CLASSE DU CYCLE 3

Quelles relations l'être humain entretient-il avec les milieux qui l'entourent ? Face aux changements climatiques et à la perte de biodiversité, quelles sont les pistes d'action ? Comment favoriser un art de vie durable ? Le Parc Jura vaudois propose quelques pistes au travers de ces trois animations pour le cycle 3.

1. Cycle d'animation le long de la Venoge

Le territoire du Parc Jura vaudois est doté d'un riche patrimoine géologique. Les résurgences au pied du relief sont nombreuses et les cours d'eau naissant ont de grandes qualités biologiques et paysagères. La Venoge, rivière emblématique du Canton de Vaud, prend sa source dans le village de L'Isle au cœur du Parc Jura vaudois. De L'Isle, en passant par Cossionay ou encore Denges, elle parcourt près de 40 km pour rejoindre le Léman.

Partez avec votre classe le long de la Venoge pour découvrir son histoire, ses richesses et ses habitants.

Le Parc naturel régional Jura vaudois s'associe avec La Maison de la Rivière pour proposer aux établissements scolaires du cycle 3 un projet de classe sur le thème de l'eau nommé «Et au milieu coule la Venoge». Lors d'une première sortie, les élèves plongent dans l'univers des sources de la Venoge, à l'Isle, puis lors d'une seconde excursion, ils sillonnent ses berges, proches de son embouchure, à Denges.

Informations pratiques

Deux journées sur l'année

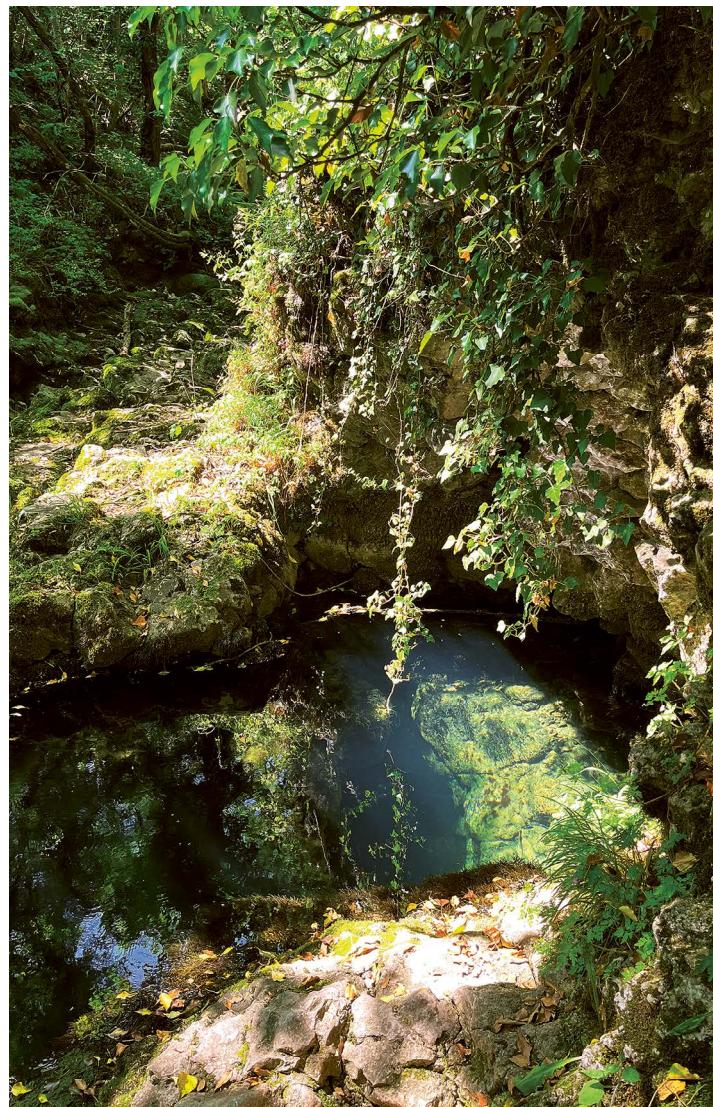
Lieu : L'Isle puis Denges

Lien avec le PER : MSN 38 · SHS 31 · FG 36

Prix pour le projet [2 journées] par classe : CHF 270.-



Pour plus d'information, rendez-vous sur le site internet:
[Participer > Animation > Thématique > Ça coule de source ?](#)





2. Animation Relation homme - nature

L'être humain entretient une relation étroite avec son environnement. Les milieux naturels qui nous entourent – comme les forêts, les prairies, les marais – sont divers et leur équilibre est fragile. Pour découvrir un écosystème, rien de tel que de venir le découvrir sur le terrain. Le Parc Jura vaudois propose une animation pour mettre en évidence les liens entre l'être humain et la nature.

Le Parc Jura vaudois est un véritable laboratoire à ciel ouvert.

Dans cette animation, les élèves comprennent, à travers des observations et des analyses pratiques, quels sont les facteurs qui influencent les milieux naturels et quel est le rôle de l'homme. De manière coopérative, ils prennent conscience de la diversité et de la fragilité de ces milieux.

Informations pratiques

Journée ou demi-journée

Lieux : Bois de Chênes, L'Isle, Vaulion et le Lieu

Liens avec le PER : MSN 38 · SHS 31 · FG 36

Prix :

Classes du Parc : 1/2 journée CHF 160.- / journée CHF 210.-

Autres classes : 1/2 journée CHF 210.- / journée CHF 270.-

Pour plus d'information, rendez-vous sur le site internet : [Participer > Animation > Thématique > Relation homme-nature.](#)



3. Plantes exotiques envahissantes

Introduites par l'être humain, les plantes exotiques envahissantes s'établissent dans la nature au détriment de la flore indigène. Elles causent des dommages à la nature, à l'économie mais également à la santé. Le Parc Jura vaudois s'engage activement dans la lutte contre ces néophytes en proposant une animation sur cette thématique aux classes du cycle 3 présentes sur son territoire.

Participez avec votre classe à une action d'éco-volontariat pour favoriser la biodiversité.

Dans cette animation qui associe animation et chantier d'arrachage, les élèves apprennent à reconnaître les plantes exotiques envahissantes les plus fréquentes sur le territoire du Parc Jura vaudois. Ils participent, par une action concrète sur le terrain, à la lutte contre ces dernières.

Informations pratiques

Journée ou demi-journée

Au départ des établissements scolaires présents sur le territoire du Parc

Liens avec le PER : MSN 38 · SHS 31 · FG 36 · FG 37

Prix pour le projet (2 demi-journées) : CHF 320.-



Pour plus d'information, rendez-vous sur le site internet : [Participer > Animation > Thématique > Les plantes exotiques envahissantes.](#)

L'ÉCOLE EN FORÊT

INTERVIEW DE DAPHNÉ RAVERA

Enseignante depuis 14 ans en 3-4P, Daphné a coanimé deux années de suite la formation « L'école en forêt » proposée par l'AVEP1, avec Nathalie Barras, pédagogue de la nature chez Sylviva. Son regard d'enseignante du terrain, avec ses trucs et astuces, a captivé les participantes. J'ai voulu partager avec vous son expertise et pourquoi pas, vous inciter à faire classe dehors.



Daphné Ravera
Enseignante en 3-4P

Propos recueillis par Gaëlle Gilliéron

D'où t'est venue cette idée de faire l'école à l'extérieur ?

Il y a 10 maintenant, j'ai fait un échange avec le Canada. J'y suis partie une année enseigner et l'enseignante canadienne est venue enseigner dans ma classe en Suisse. Cette collègue faisait ce qu'elle appelait des « classes nature » toutes les 2 semaines, une journée complète en extérieur. Ça pouvait être dans un parc par exemple. Au Canada, on ne m'a pas demandé de continuer le projet mais une autre collègue a voulu recréer des sorties du même type une fois par mois. Je me suis associée à cette collègue, et nous avons commencé à expérimenter l'école dehors. De retour en Suisse, j'ai attendu une année avant de mettre en place mes propres classes nature. Puis, j'ai aussi suivi une formation de 3 jours proposée par la HEP et j'ai lu beaucoup de livres, notamment celui de Sarah Wauquiez « Les enfants des bois ».

Au début, j'allais à pied dans un refuge de la commune de Fey et après 2 ans, en collaboration avec la commune et l'inspecteur des forêts, j'ai construit un canapé forestier.

Peux-tu nous décrire une de tes journées de classes nature, tes rituels ?

Il faut savoir que nous partons la journée entière. Je fais entre 10 et 12 journées par année scolaire.

Nous commençons par une demi-heure de marche jusqu'à notre canapé forestier. Nous nous arrêtons à certains endroits sur le chemin pour faire des observations avec les élèves. Puis avant d'entrer dans la forêt, nous saluons l'arbre gardien. J'ai un bâton magique avec lequel je touque sur l'arbre et il me chuchote des messages que je transmets aux élèves. L'arbre gardien peut nous lancer des défis ou nous poser des questions. Cela donne le thème de la journée. Ensuite, nous déposons nos sacs près du canapé forestier et nous nous asseyons pour boire un peu. Puis, nous chantons une chanson d'accueil qui sert à prévenir les habitants de la forêt que nous sommes là, que l'on va

faire du bruit et les déranger. Après cela, nous travaillons en ateliers de mathématiques et français. Ces ateliers sont tenus par les accompagnants et par moi. Les élèves sont répartis en petits groupes. Ils réalisent en général deux ateliers avant la récréation et deux après. A midi, nous faisons un feu et nous pique-niquons. Les élèves peuvent griller des saucisses ou leurs pantins. Parfois nous cuisinons sur le feu lors d'occasions spéciales comme Pâques ou Noël. Après le repas, les enfants peuvent jouer librement, en tout cas une heure. L'après-midi, souvent je raconte une histoire et nous réalisons des activités plus ludiques et créatives, comme de l'art, des constructions ou de la musique. Enfin, nous rangeons et nous repartons en direction de l'école.

Je prends du matériel qui existe déjà et je l'adapte au contexte de la forêt.

Comment travailles-tu les objectifs du PER ?

Je travaille les mêmes objectifs du PER qu'en classe. J'ai deux manières de procéder. Soit je crée une séquence exclusivement pour la forêt, soit je prends des séquences de la classe que j'adapte en forêt. Par exemple, je propose des courses aux calculs avec les cartes de la méthode de maths, les élèves doivent courir pour aller déposer les cartes sur la bonne réponse. Avec la fiche du jeu de « L'échelle » de 4P, en forêt, les élèves construisent leur échelle puis déposent leurs cartes nombres dans l'ordre croissant.

Je prends du matériel qui existe déjà et je l'adapte au contexte de la forêt.

Quels avantages vois-tu à faire l'école dehors ?

Le plus grand avantage, selon moi, est l'espace et la place que l'on a. Ça nous permet de travailler en petits groupes par ateliers sans déranger le groupe d'à côté comme en classe, où tout est plus étroit.



Les élèves apprennent en mouvement parce qu'ils peuvent faire des calculs ou de la conjugaison en courant. Ils n'ont pas l'impression de travailler dans la forêt alors que nous travaillons les mêmes objectifs qu'en classe. Ils s'habituent à être dehors par tous les temps. Je trouve que la nature appelle au jeu et à la création. Les élèves inventent des scénarios incroyables à l'extérieur et il y a aussi moins de conflits que dans la cour de récréation.

Qu'en est-il des élèves à comportement difficile ?

Le plus difficile pour les élèves avec certains troubles de l'attention est la quantité de distractions et de stimuli qui les entourent. Ils sont sans arrêt en train de jouer avec des bâtons ou des cailloux, par exemple. Cependant, je trouve que leur différence s'atténue. J'ai l'impression que j'ai moins à les surveiller, à les interpeler sans cesse. En général, ces enfants sont à l'aise dehors et parce qu'ils ont plus d'espace, ils se sentent peut-être plus libres.

Quel est l'accueil des familles ?

J'ai toujours eu un bon accueil de la part des familles. Je pense que c'est parce que je prends vraiment le temps d'expliquer le projet. A la réunion des parents, je montre des photos des années précédentes, j'explique les objectifs pédagogiques et le matériel qu'il faut avoir. Certains parents nous accompagnent d'ailleurs lors de nos sorties, et nous proposent même des animations. Par exemple, avec un grand-papa nous sommes allés chercher des truffes, ou avec un autre nous sommes allés voir ses ruches qui se trouvaient sur le chemin de la forêt.

Les inquiétudes qui apparaissent sont surtout liées à la météo, mais je leur explique que si les enfants sont vraiment bien équipés, ils n'auront pas froid car ils bougent tout le temps. Et en voyant leurs enfants revenir heureux de ces sorties en forêt, leurs inquiétudes disparaissent vite.

Quels conseils pourrais-tu donner aux collègues qui n'osent pas se lancer ?

Pour commencer, il ne faut pas mettre la barre trop haut. On peut commencer en allant dans la cour ou dans un parc. Je dirais aussi qu'il ne faut pas à tout prix faire comme les autres collègues, mais trouver ce qui nous correspond et avec quoi on se sent à l'aise. Il ne faut pas hésiter à être créatif·ve. Les enfants adorent quand on les emmène dans un autre monde ou dans des histoires. Les rituels sont très importants, ils structurent la journée et rassurent les enfants.

Que réponds-tu aux collègues qui pensent ne pas être assez compétent·es dans le domaine de la nature ?

Je ne suis pas du tout une spécialiste non plus. J'apprends en allant en extérieur avec ma classe. Il existe des livres ou des applications. Mais ce n'est pas ce qui intéresse en premier lieu mes élèves. Peut-être qu'un·e collègue passionné·e par les champignons arrivera à transmettre sa passion à ses élèves, mais moi c'est plutôt tout ce qui touche à l'imaginaire et à la création que j'essaie de développer.

L'enseignement à l'extérieur semble bien implanté chez les enseignant·es du primaire, penses-tu que les classes nature ont leur place au secondaire ?

Bien sûr ! Ça peut être bénéfique pour les élèves du secondaire, mais c'est peut-être plus compliqué à organiser, car nous n'allons pas en forêt juste pour 45 minutes. Je verrais plus des journées spéciales dédiées à l'enseignement en extérieur, comme il en existe pour des journées sportives. Cela demanderait une collaboration interdisciplinaire. Il faut trouver un concept ou un projet. C'est faisable. Avec mes élèves de 4P, nous avons invité une classe de 10ème. J'ai créé des ateliers qui pouvaient correspondre autant aux adolescents qu'aux plus petits, comme la création de mandalas. Tous ont été ravis de cette journée. Par contre, les plus grands se sont plaints du froid, parce qu'à 14 ans, ils n'ont pas forcément de chaussures adéquates ni l'envie de mettre une salopette de pluie.



UNE FORMATION OFFERTE PAR LA SPV

Dans le cadre de ce numéro spécial, la SPV a décidé d'offrir prioritairement à ses membres une formation en lien avec les actions du Parc Jura vaudois. Les participant·es prendront part à l'entretien d'un biotope en arrachant des plantes exotiques envahissantes, apprendront à identifier les néophytes et découvriront les enjeux autour de ces plantes.

par **Gregory Durand**

En Suisse, environ soixante plantes exotiques sont considérées comme envahissantes, car elles sont capables de se répandre massivement, aux dépens des espèces indigènes. Elles représentent une cause de diminution de la diversité biologique. Certaines peuvent avoir un effet négatif sur la santé humaine et animale ou engendrer des dégâts coûteux. La SPV vous propose de participer à un chantier d'écovolontariat et d'aider le Parc Jura vaudois à débarrasser un biotope de ces néophytes. Aucune expérience ou savoir spécifique n'est pré requis. Les explications ainsi que le matériel nécessaire seront fournis sur place.

En fonction de la date choisie, un petit déjeuner ou un apéritif sera également offert.

Deux dates à choix :

- **Le samedi matin 21 septembre 2024 de 8h30 à 12h30**

(petit déjeuner offert). La formation aura lieu à Berolle sur le site du Cambèze. Rendez-vous sur le parking communal de Berolle, puis

le groupe sera guidé à pied jusqu'au le site (environ 10 minutes de marche).

- **Le mercredi après-midi 25 septembre 2024 de 13h30 à 17h30**

(apéritif offert). La formation aura lieu à Berolle sur le site du Cambèze. Rendez-vous sur le parking communal de Berolle, puis le groupe sera guidé à pied jusqu'au site (environ 10 minutes de marche).

La priorité sera donnée aux membres SPV selon l'ordre d'arrivée des courriels d'inscription : 20 participant·es maximum pour chacune des dates.

La formation est offerte par la SPV et l'inscription est définitive. En cas d'absence, elle sera facturée au prix de 50.- CHF sous réserve d'un juste motif (certificat médical notamment).

Si vous souhaitez participer à cette action, merci de vous inscrire avec le bulletin d'inscription disponible sur www.spv-vd.ch ou en utilisant le QR code. Le délai d'inscription est fixé au 30 avril 2024. ▶



NOUVELLES SUR LA CPEV

Par **Céline Misiego** Secrétaire générale de la FSF

Tous les 5 ans, la Caisse de pension de l'État de Vaud (CPEV) doit soumettre un nouveau plan de prévoyance à son autorité de surveillance pour prouver sa capacité à financer les prestations et à atteindre un degré de couverture de 80% en 2052. Il était donc prévu que la CPEV fasse entrer en vigueur au 1er janvier 2025 un nouveau plan de prévoyance. Pour rappel, celui-ci prévoyait un relèvement de l'âge de la retraite de deux ans dès son entrée en vigueur, tout en conservant la primauté des prestations et un taux de rente maximum de 60% pour les futur·es retraité·es.

Cependant, l'état actuel des finances de la Caisse et les résultats de 2023 attestent de

sa bonne santé. En effet la CPEV fait part d'une forte progression de la performance globale au 4^e trimestre, grâce notamment aux actions et aux obligations qui ont permis d'atteindre un taux de performance globale de 5%. De plus, l'objectif qui était d'atteindre un degré de couverture de 68,4% à fin 2023 a été dépassé. Au vu de ces dernières informations, la FSF a pris la position suivante :

L'actuel plan doit donc être maintenu au-delà du 1^{er} janvier 2025 et ce pour une durée de 5 ans au moins. Il s'agit bien du plan actuel des prestations (en vigueur en 2024), auquel doit être ajoutée une indexation des rentes. L'inflation réelle rend indispensable cette revendication pour l'ensemble des rentières et rentiers de la

CPEV. Le financement d'une telle mesure doit revenir intégralement à l'employeur.

Cette position est partagée par l'ensemble des syndicats de la fonction publique. C'est donc conjointement que nous avons écrit au Conseil d'État pour lui faire part de notre position et solliciter une rencontre.

Les syndicats sont prêts : soit pour discuter de notre position avec le Conseil d'État et la CPEV, soit pour mobiliser le personnel de la fonction publique et parapublique afin de faire entendre nos revendications, destinées à permettre à nos retraités et retraitées de vivre dignement d'une retraite bien méritée après des années au service de la population.▶

En tant qu'enseignante ou enseignant, seriez-vous favorable à disposer d'une application ou d'un site internet vous permettant de communiquer avec les parents et les élèves ? (par exemple des systèmes comme [Klapp](#) ou [Pronote](#))

● Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

- Oui, ce serait un gain de temps pour tout le monde
- Non, mais si cela était proposé, je serais curieux·se de tester
- Oui, pourquoi pas, cela pourrait être utile
- Non, je préfère ce qui existe actuellement

car quand les syndicats avaient proposé une consultation large au sujet de l'école inclusive, on nous avait répondu que ce n'était pas possible. Même si ce sondage ne concerne qu'une vingtaine de lieux de formation, pour la communication, on se donne les moyens !

Sur le fond, il est assez piquant de relever quelques questions : notamment celle liée à la communication avec les parents et les élèves. On constatera que 75% des propositions de réponses invitent à accepter ou à tester une plateforme. Orientée, la question ? Non...

Par **Gregory Durand**

Quand le DEF consulte...

Dernièrement, la *cellule communication du département de la formation* a pris l'initiative de consulter des partenaires au sujet de la communication. Cette volonté est louable, car

l'objectif de cette cellule est de proposer des améliorations et de faciliter la transmission d'informations.

Dès lors, différent·es acteurs et actrices sont interrogé·es : le personnel administratif DGEQ, DGEP, DGES, le corps enseignant, les parents, les élèves et les directions. Étonnant,

Que dire encore de celle qui traite des interventions d'enseignant·es dans la presse ? On constate que la cellule ne semble pas avoir osé utiliser, dans sa formulation, les termes *interventions des syndicats d'enseignant·es*. Par ailleurs, quel est le lien entre cette question et l'objectif de proposer des améliorations et de faciliter la transmission d'informations ?▶

AGENDA

MERCREDI 20 MARS 2024

AG AVEP1

MERCREDI 22 MAI 2024

Assemblée des délégué·es de la FSF

SAMEDI 25 MAI 2024

AG Rythmique Vaud

JEUDI 6 JUIN 2024

Assemblée des délégué·es de la SPV

LA MINUTE SYNDICALE DE LA SPV

SORTIES ET CAMPS : QUELQUES PRINCIPES À CONNAÎTRE

Le dossier spécial sur le Jura est une l'occasion d'aborder le cadre légal concernant les sorties scolaires. A ce propos, la LEO et son règlement sont complétés par la décision 164 « Activités scolaires collectives en dehors des bâtiments scolaires » et, pour les activités sportives, par le Guide de sécurité du SEPS.



Par Yves Froidevaux
Secrétaire général

Les sorties sont soumises à l'autorisation de la direction sur la base d'un projet qui en précise notamment l'organisation, l'encadrement, les objectifs et le budget. En principe, pour les activités de moins d'une journée, une procédure allégée est mise en place par la direction. Pour les classes de 1P à 6P, la présence de 2 adultes est requise, et dès la 7P, l'encadrement correspond au nombre de classes concernées augmenté d'un adulte. Il convient toutefois d'adapter cet encadrement aux situations particulières, notamment lors de la participation d'élèves particulièrement compliqués, par exemple par la présence d'un-e assistant-e à l'intégration.

La responsabilité de l'école est engagée pendant toute la sortie ou le camp. En matière de sécurité des élèves, trois axes principaux doivent être respectés : des consignes claires données aux élèves, une surveillance adéquate et le respect des prescriptions de sécurité pour les activités sportives (patinoire, piscine, ski, luge...) sur la base du Guide de sécurité du SEPS.

En matière de budget, les sorties d'une journée doivent être financées exclusivement par les communes. Pour les camps, un montant de 10.- à 16.- par jour, selon l'âge des élèves, peut être demandé aux parents et le canton doit financer les frais des enseignant-es et des accompagnant-es J+S. Le récent concept cantonal pour le sport prévoit d'augmenter le soutien aux camps sportifs. La SPV se réjouit que cette excellente idée puisse se concrétiser rapidement.

Pour les camps, plusieurs questions nous reviennent régulièrement. Premièrement, de l'avis de la SPV, celle de l'obligation de participation posée par la LEO et celle concernant le cahier des charges comprennent des exceptions. Ainsi, les femmes qui allaitent ou les collègues avec une situation de famille particulière (famille monoparentale par exemple) doivent pouvoir être dispensés de participer à un camp. De même, les enseignant-es à temps partiel devraient pouvoir participer en fonction de leur taux d'activité. Si tel n'est pas le cas, la direction a l'obligation de payer des périodes complémentaires.

Pour la SPV, les sorties et les camps font partie intégrante du cursus des élèves.

Enfin, la possibilité d'exclure un-e élève particulièrement problématique est une autre interrogation régulière. Une telle mesure, décidée par la direction, devrait être utilisée de manière très limitée, notamment pour des élèves qui mettraient en danger la sécurité du camp et de ses participant-es.

Pour la SPV, les sorties et les camps font partie intégrante du cursus des élèves. Ces activités doivent être encouragées et soutenues par la direction et les communes. Des conditions-cadres favorables sont indispensables pour motiver les enseignant-es à les organiser et à y participer. ►